

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00044 Numéro SIREN : 529 445 181 Nom ou dénomination : BEAUREGARD
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2020 sous le numéro de dépôt 8609

BEAUREGARD
Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 14 Avenue de Cucillé - 35000 RENNES
529 445 181 RCS RENNES

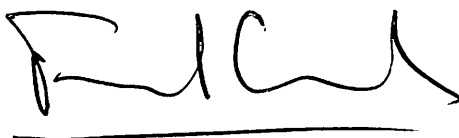
COMPTES CLOS AU 30 AVRIL 2019
Approuvés par l'Associée unique le 31 octobre 2019

BILAN, COMPTE DE RESULTAT et ANNEXES

Copie certifiée conforme

Le Président

La société FGH FINANCES
Monsieur Franck GOUSSET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'FGH', is written over a horizontal line.

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/04/2019	Net 30/04/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	800	800		
Fonds commercial (1)	45 000		45 000	45 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	464 866	335 996	128 870	162 042
Autres immobilisations corporelles	309 451	245 918	63 533	85 140
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	59 200		59 200	50 400
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	879 317	582 714	296 603	342 583
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	168 506		168 506	211 346
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	28 119	164	27 955	9 126
Autres créances	126 367		126 367	182 546
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				51 620
Disponibilités	690 807		690 807	639 667
Charges constatées d'avance (3)	18 158		18 158	24 830
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 031 957	164	1 031 793	1 119 136
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 911 274	582 878	1 328 396	1 461 719
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/04/2019	30/04/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	424 197	382 964
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	59 252	141 233
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	492 249	532 997
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	173 086	221 856
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	431 829	453 340
Dettes fiscales et sociales	193 802	195 871
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 643	57 656
Autres dettes	29 788	
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	836 148	928 722
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 328 396	1 461 719
(1) Dont à plus d'un an (a)	123 393	169 296
(1) Dont à moins d'un an (a)	712 754	759 426
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 790	6 845
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	30/04/2019	30/04/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	5 690 577	5 294 142
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	51 686	74 229
Chiffre d'affaires net	5 742 263	5 368 371
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	5 883	14 738
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	87 849	77 981
Autres produits	5 217	3 070
Total I	5 841 211	5 464 160
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	3 871 384	3 623 909
Variations de stock	42 840	-29 820
Achats de matières premières et autres approvisionnements	15 942	10 481
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	874 087	828 173
Impôts, taxes et versements assimilés	62 745	63 817
Salaires et traitements	649 857	578 722
Charges sociales	172 367	144 717
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	65 212	51 680
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	164	109
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	9 188	4 245
Total II	5 763 788	5 276 033
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	77 424	188 127
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	819	985
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 380	2 885
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 199	3 870
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	764	779
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	764	779
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 435	3 091
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	78 859	191 218

Compte de Résultat (suite)

	30/04/2019	30/04/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 633	7 781
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 633	7 781
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 650	17
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		6 590
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 650	6 607
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 017	1 174
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	17 589	51 159
Total des produits (I+III+V+VII)	5 845 043	5 475 810
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 785 791	5 334 577
BENEFICE OU PERTE	59 252	141 233
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	819	984
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BEAUREGARD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2019, dont le total est de 1 328 396 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 59 252 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2018 au 30/04/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat hors frais accessoires. Les frais accessoires sont comptabilisés en charges constatées d'avances.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 800			45 800
Immobilisations incorporelles	45 800			45 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	454 433	10 433		464 866
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	292 765			292 765
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 686			16 686
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	763 884	10 433		774 317
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	50 400	8 800		59 200
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	50 400	8 800		59 200
ACTIF IMMOBILISE	860 084	19 233		879 317

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		10 433	8 800	19 233
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		10 433	8 800	19 233
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

30/04/2019

Éléments achetés	45 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	45 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	800			800
Immobilisations incorporelles	800			800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	292 391	43 605		335 996
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	209 231	20 683		229 914
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 080	924		16 003
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	516 702	65 212		581 914
ACTIF IMMOBILISE	517 502	65 212		582 714

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 172 644 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	28 119	28 119	
Autres	126 367	126 367	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 158	18 158	
Total	172 644	172 644	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	1 172
Avoirs et ristournes à recevoir	407
Total	1 579

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 8 000 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 836 148 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 790	3 790		
- à plus de 1 an à l'origine	169 296	45 903	123 393	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	431 829	431 829		
Dettes fiscales et sociales	193 802	193 802		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 643	7 643		
Autres dettes	29 788	29 788		
Produits constatés d'avance				
Total	836 148	712 754	123 393	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	45 715			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	30 159
Provision € Carte U	8 087
Provision pour congés payés	42 979
Autres charges à payer	24 078
Charges sociales /congés payés	9 791
Autres charges sociales à payer	11 116
Etat - charges à payer	39 500
Formation professionnelle continue	2 061
Total	167 771

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	18 158		
Total	18 158		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/04/2019
Magasin	5 742 262
TOTAL	5 742 262

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	59 730	-975	60 705
+ Résultat exceptionnel	-2 017	-565	-1 452
- Participations des salariés			
Résultat comptable	57 712	-1 540	59 252

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/05/2015, la société SAS BEAUREGARD est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL FGH FINANCES.

Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble

Méthode dite de "neutralité"

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

Informations relatives à l'impôt comptabilisé

Impôt comptabilisé : 34 816 euros

Impôt pour lequel l'entreprise est solidaire : 34 816 euros

Impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale : 34 816 euros

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale est de 0 euros.

Détail du poste "Impôt sur les bénéfices"

Intégration fiscale - charges : 34 816 euros

Liste des sociétés intégrées dans le groupe

Société : SAS BEAUREGARD

Siège social : 14 avenue de Cucille - 35000 RENNES

Société : SAS LES CONQUERANTS

Siège social : 10 place Hoche - 35000 RENNES

Société : SCI LES POMMIERS

Siège social : 14 avenue de Cucille - 35000 RENNES

Société : SCI DE CITEAUX

Siège social : 14 avenue de Cucille - 35000 RENNES

Société : SARL FGH FINANCES

Siège social : 14 avenue de Cucille - 35000 RENNES

Identité de la société tête de groupe

Société : SARL FGH FINANCES

Siège social : 14 avenue de Cucille - 35000 RENNES

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 29 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	21	
Ouvriers		
Total	29	

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Seuls les salariés de plus de 50 ans sont pris en compte pour le calcul de l'indemnité de départ à la retraite. Il n'y a pas pour cet exercice de salariés de plus de 50 ans présents.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 0 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) perçu en 2018 au titre des salaires de l'année 2017 s'est élevé à 32 686 euros. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et en matière de formation.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 19 129 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière d'investissement, de formation.

BEAUREGARD
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 14 Avenue de Cucillé - 35000 RENNES
529 445 181 RCS RENNES

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 31 OCTOBRE 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 59 252 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 59 252 euros

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte "Autres Réserves" 40 748 euros
Qui s'élève ainsi à 383 449 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 100 000 euros

A titre de dividendes à l'Associée unique 100 000 euros
Soit 200 euros par action

Compte-tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 392 249 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 31 octobre 2019.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée unique constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/04/2016	NEANT	//	//
30/04/2017	100 000 euros	//	//
30/04/2018	100 000 euros	//	//

Certifié conforme
La Présidente





FIDUCIAL

AUDIT

AGENCE DE RENNES

40, rue du Bignon
Forum de la Rocade
B.P. 91467
35514 CESSON-SÉVIGNÉ CEDEX
Tél. 02 99 26 02 50
Fax 02 99 26 86 38

BEAUREGARD

Avenue de Cucillé
35 000 RENNES

Exercice du 01/05/2018 au 30/04/2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

* * * * *

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE RÉVISION COMPTABLE

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA FR 39 334 301 488
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris - Île-de-France et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
Siège social : Paris La Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex - Site : www.fiducial.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'associé unique,

I OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BEAUREGARD relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédées, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

V RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à Cesson-Sévigné,
le 16 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes

FIDAUDIT

François BEYOT



Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/04/2019	Net 30/04/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	800	800		
Fonds commercial (1)	45 000		45 000	45 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	464 866	335 996	128 870	162 042
Autres immobilisations corporelles	309 451	245 918	63 533	85 140
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	59 200		59 200	50 400
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	879 317	582 714	296 603	342 583
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	168 506		168 506	211 346
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	28 119	164	27 955	9 126
Autres créances	126 367		126 367	182 546
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				51 620
Disponibilités	690 807		690 807	639 667
Charges constatées d'avance (3)	18 158		18 158	24 830
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 031 957	164	1 031 793	1 119 136
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 911 274	582 878	1 328 396	1 461 719
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/04/2019	30/04/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	424 197	382 964
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	59 252	141 233
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	492 249	532 997
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	173 086	221 856
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	431 829	453 340
Dettes fiscales et sociales	193 802	195 871
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 643	57 656
Autres dettes	29 788	
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	836 148	928 722
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 328 396	1 461 719
(1) Dont à plus d'un an (a)	123 393	169 296
(1) Dont à moins d'un an (a)	712 754	759 426
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 790	6 845
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	30/04/2019	30/04/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	5 690 577	5 294 142
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	51 686	74 229
Chiffre d'affaires net	5 742 263	5 368 371
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	5 883	14 738
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	87 849	77 981
Autres produits	5 217	3 070
Total I	5 841 211	5 464 160
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	3 871 384	3 623 909
Variations de stock	42 840	-29 820
Achats de matières premières et autres approvisionnements	15 942	10 481
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	874 087	828 173
Impôts, taxes et versements assimilés	62 745	63 817
Salaires et traitements	649 857	578 722
Charges sociales	172 367	144 717
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	65 212	51 680
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	164	109
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	9 188	4 245
Total II	5 763 788	5 276 033
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	77 424	188 127
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	819	985
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 380	2 885
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 199	3 870
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	764	779
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	764	779
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 435	3 091
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	78 859	191 218

Compte de Résultat (suite)

	30/04/2019	30/04/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 633	7 781
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 633	7 781
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 650	17
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		6 590
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 650	6 607
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 017	1 174
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	17 589	51 159
Total des produits (I+III+V+VII)	5 845 043	5 475 810
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 785 791	5 334 577
BENEFICE OU PERTE	59 252	141 233
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	819	984
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BEAUREGARD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2019, dont le total est de 1 328 396 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 59 252 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2018 au 30/04/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat hors frais accessoires. Les frais accessoires sont comptabilisés en charges constatées d'avances.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 800			45 800
Immobilisations incorporelles	45 800			45 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	454 433	10 433		464 866
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	292 765			292 765
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 686			16 686
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	763 884	10 433		774 317
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	50 400	8 800		59 200
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	50 400	8 800		59 200
ACTIF IMMOBILISE	860 084	19 233		879 317

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		10 433	8 800	19 233
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		10 433	8 800	19 233
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

30/04/2019

Éléments achetés	45 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	45 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	800			800
Immobilisations incorporelles	800			800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	292 391	43 605		335 996
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	209 231	20 683		229 914
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 080	924		16 003
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	516 702	65 212		581 914
ACTIF IMMOBILISE	517 502	65 212		582 714

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 172 644 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	28 119	28 119	
Autres	126 367	126 367	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 158	18 158	
Total	172 644	172 644	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	1 172
Avoirs et ristournes à recevoir	407
Total	1 579

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 8 000 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 836 148 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 790	3 790		
- à plus de 1 an à l'origine	169 296	45 903	123 393	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	431 829	431 829		
Dettes fiscales et sociales	193 802	193 802		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 643	7 643		
Autres dettes	29 788	29 788		
Produits constatés d'avance				
Total	836 148	712 754	123 393	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	45 715			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	30 159
Provision € Carte U	8 087
Provision pour congés payés	42 979
Autres charges à payer	24 078
Charges sociales /congés payés	9 791
Autres charges sociales à payer	11 116
Etat - charges à payer	39 500
Formation professionnelle continue	2 061
Total	167 771

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	18 158		
Total	18 158		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/04/2019
Magasin	5 742 262
TOTAL	5 742 262

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	59 730	-975	60 705
+ Résultat exceptionnel	-2 017	-565	-1 452
- Participations des salariés			
Résultat comptable	57 712	-1 540	59 252

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/05/2015, la société SAS BEAUREGARD est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL FGH FINANCES.

Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble

Méthode dite de "neutralité"

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

Informations relatives à l'impôt comptabilisé

Impôt comptabilisé : 34 816 euros

Impôt pour lequel l'entreprise est solidaire : 34 816 euros

Impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale : 34 816 euros

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale est de 0 euros.

Détail du poste "Impôt sur les bénéfices"

Intégration fiscale - charges : 34 816 euros

Liste des sociétés intégrées dans le groupe

Société : SAS BEAUREGARD

Siège social : 14 avenue de Cucille - 35000 RENNES

Société : SAS LES CONQUERANTS

Siège social : 10 place Hoche - 35000 RENNES

Société : SCI LES POMMIERS

Siège social : 14 avenue de Cucille - 35000 RENNES

Société : SCI DE CITEAUX

Siège social : 14 avenue de Cucille - 35000 RENNES

Société : SARL FGH FINANCES

Siège social : 14 avenue de Cucille - 35000 RENNES

Identité de la société tête de groupe

Société : SARL FGH FINANCES

Siège social : 14 avenue de Cucille - 35000 RENNES

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 29 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	21	
Ouvriers		
Total	29	

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Seuls les salariés de plus de 50 ans sont pris en compte pour le calcul de l'indemnité de départ à la retraite. Il n'y a pas pour cet exercice de salariés de plus de 50 ans présents.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 0 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) perçu en 2018 au titre des salaires de l'année 2017 s'est élevé à 32 686 euros. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et en matière de formation.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 19 129 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière d'investissement, de formation.